

Note synthétique sur le programme Expérimentation "CasDar" - Réalisations 2021

Les expérimentations relatives à l'action inscrite dans le programme financé par le CasDar, au titre de l'année 2021 (**programme ChampiAlToPATH**), ont été réalisées selon le plan de travail prévu :

- **Sous-action n°1 (évaluation de l'intérêt de divers matériaux pouvant entrer dans la composition de la terre de gobetage, en substitution totale ou partielle de la tourbe et effets de ces matériaux sur le processus de fructification des cultures) :**

3 essais (**270 parcelles**) ont été consacrés à l'incorporation de substituts à la tourbe à base de cannes de maïs (TEFA et BABS) dans la terre de gobetage de type "Frais". Les rendements obtenus sont proches de ceux des terres témoins en première volée puis régressent légèrement par la suite. La présence de champignons indésirables, déjà observée dans les essais 2020, reste problématique. Ces essais ont également fait ressortir les limites de ce gobetage : capacité de rétention en eau plus faible, structure plus fine et réhumidification en culture plus difficile ; mycélium plus dense avec en conséquence des risques de fructification délicate puis de rendements très faibles si les conditions ne sont pas optimales. Ces limites sont atténuées si cette terre de gobetage est utilisée en mélange avec de la tourbe noire.

- **Sous-action n°2 (évaluation d'une stratégie globale de protection de la terre de gobetage face aux bio-agresseurs (réceptivité des terres, bio-agresseurs) :**

2 essais (**72 parcelles**) n'ont pas permis de tirer de conclusions robustes sur la réceptivité des terres de gobetage constituées partiellement de TEFA et de BABS à *Dactylium dendroïdes* (agent de la Toile) et sur *Lecanicillium fungicola* (agent de la Mole sèche).

1 essai (**90 parcelles**) a montré l'absence de sensibilité des cultures conduites sur terre de type « industrie » au fongicide BAS 700 04 F, lorsqu'il est appliqué à 0,5 ou 1,0 ml/m². En revanche, quelques signes d'une légère sensibilité apparaissent lorsqu'il est appliqué à 2,0 ml/m².

2 essais (**120 parcelles**) ont montré la sensibilité des cultures conduites sur gobetage de type « industrie » et de type « frais » au fongicide BAS 830 01 F quelle que soit sa dose testée.

1 essai (**60 parcelles**) a montré l'absence de sensibilité des cultures conduites sur terre de type « frais » au fongicide BAS 750 11 F, quelle que soit sa dose testée. 2 essais (**72 parcelles**) ont montré l'efficacité de ce fongicide contre *D. dendroïdes* et *L. fungicola*. Sur terre de type "industrie", il en retarde et en réduit les symptômes, et, à sa dose la plus élevée, obtient des performances proches de celles des fongicides de référence.

1 essai (**60 parcelles**) a montré l'absence de sensibilité des cultures conduites sur terre de type « frais » au fongicide BAS 490 02 F, quelle que soit sa dose testée. 2 essais (**72 parcelles**) n'ont pas permis de conclure sur l'efficacité de ce fongicide contre *D. dendroïdes* et *L. fungicola*, lorsqu'il est appliqué sur terre de gobetage de type "frais".

1 essai (**60 parcelles**) a montré que les signes d'une sensibilité des cultures conduites sur gobetage de type « frais » au fongicide BAS 500 02 F apparaissent dès sa dose faible et s'accroissent lorsque sa dose testée augmente. 1 essai (**36 parcelles**) n'a pas permis de conclure sur l'efficacité de ce fongicide contre *L. fungicola*, lorsqu'il est appliqué sur terre de gobetage de type "frais".